

INSCRIPTION de SEPTEMBRE 2025 à AOUT 2026

version 1.1

A propos de l'inscription

L'adhésion à la section Escalade inclut la licence F.F.M.E., l'assurance de base (y compris la responsabilité civile), la cotisation au comité territorial, à la ligue et au club E.S.S. section Escalade.

Les adhérents sont répartis en quatre niveaux, en fonction de leur niveau et de leurs objectifs.

Les tarifs qui n'avaient pas changés depuis 2018 ont changé pour répercuter les augmentations :

Sartrouillois enfant : 180 €**Non Sartrouillois enfant : 200 €****Sartrouillois adulte : 205 €****Non Sartrouillois adulte : 225 €**

Et spécifiquement pour les jeunes adhérents (de 2009 à 2016) retenus au « Pôle compétition » :

Compétition Sartrouillois enfant : 230 €**Compétition Non Sartrouillois enfant : 250 €**

Nous acceptons les chèques (ordre « Entente Sportive Sartrouville, nous privilégions le virement), Chèque-Vacances, Coupon Sport ANCV, PASS+, Pass'Sport, LABAZ et le paiement par virement :

IBAN: FR76 1870 7001 2808 5210 0505 135, BIC: CCBPFRPPVER, Banque Populaire Val de France
Merci d'indiquer en référence le nom et prénom du futur(e) licencié(e).

Si vous attendez un coupon, pass, ... merci de fournir un chèque du montant attendu qui vous sera rendu lors de la réception du coupon, pass, ...

Information sur le matériel nécessaire (non fourni par le club)

- Un descendeur type panier (le « huit » est interdit),
- Un mousqueton à vis ou automatique,
- Un baudrier (obligatoire pour les non débutants, facultatif pour les débutants),
- Des chaussons d'escalade (premier prix pour les débutants)

A noter que la section escalade organise une « bourse aux chaussons » dès la rentrée sportive.

Détails sur les créneaux disponibles

Tous nos créneaux sont gérés par des encadrants diplômés F.F.M.E.

Durant votre inscription, vous ne choisissez qu'un seul créneau « non complet ». Les cours des jeunes sont volontairement limités à un maximum de 12 enfants et 9 pour les moins de huit ans.

Inscription par ordre d'arrivée. Un cours par enfant par semaine (hors pôle compétition).

A propos des niveaux d'escalade

Comme depuis déjà huit saisons, nous proposons quatre types de créneaux afin de regrouper les adhérents par niveau tout en tenant compte aussi de leur envie :

- Ecole Escalade : pour les débutants
- Escalade Loisir : pour celles et ceux ayant plus d'un an de grimpe, pratique dite « loisir »
- Escalade Perfectionnement : pour celles et ceux ayant plus de deux ans de grimpe et désirant suivre un programme d'entraînement
- Pôle Compétition : deux entraînements, avec participation obligatoire à toutes les compétitions proposées par le club, sur acceptation du bureau.
- Pôle Compétition « Elite », réservé à quelques jeunes sélectionnés et sur proposition du bureau.

Recommandations concernant la reprise sportive de septembre 2025

Notre rentrée sportive est prévue le lundi 15 septembre 2025.

Nos recommandations et informations sont :

- Les adhérents « non débutants » devront pratiquer l'escalade avec leur propre baudrier
- Le nombre d'adhérents jeunes maximum est conservé à 12 enfants
- Le nombre d'adhérents adultes maximum est conservé à 24.

Nous mettrons en place les mesures (protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection à l'attention des grimpeurs, des encadrants et des accompagnants)

A propos des certificats médicaux

Les certificats médicaux ne sont obligatoires que si :

- En tant que licencié jeune ou adulte vous avez répondu « OUI » à l'une des questions du questionnaire de santé « QS-sport CERFA 15699 » (remis dans l'email de pré-inscription ou sur le site de pré-inscription en vous connectant de nouveau). Dans ce cas il faudra déposer sur le site fédéral (FFME) votre certificat médical (un email de la fédération vous expliquera comment réaliser cette étape).
- En tant que compétiteur/trice adulte vous allez concourir à partir des 1/2 finale championnat ou coupe de France. Dans ce cas le certificat médical sera valable trois ans (3) et à renouveler en fonction du questionnaire de santé « QS-sport CERFA 15699 » que vous devez répondre avant chaque nouvelle pré-inscription et/ou après l'avis de votre médecin.

Le questionnaire de santé « QS-Sport » vous aide dans votre décision. C'est un document confidentiel, vous ne devez pas nous le renvoyer.

A propos de la notice d'assurance fédérale

Depuis septembre 2019, la notice d'information est dématérialisée. Votre inscription auprès de la fédération (étape réalisée dès la rentrée sportive par le bureau de la section escalade), vaut tacite acceptation de la notice d'assurance fédérale.

Une information par mail vous sera envoyée par la fédération pour que vous puissiez consulter la notice.

A propos de la gestion de votre dossier de pré-inscription

Les dossiers doivent être fournis complets avant fin août 2025 afin de pouvoir gérer les créneaux et libérer si besoin la place à celles et ceux qui sont en liste d'attente.

Votre dossier doit être transmis complet à l'adresse indiquée sur la feuille d'inscription et le règlement effectué (nous privilégions par virement), vous recevrez cette feuille d'inscription et différents autres documents par e-mail lors de votre pré-inscription : vous pouvez aussi les télécharger en vous connectant de nouveau sur votre site de pré-inscription.

Créneaux « Ecole Escalade » : obligatoire pour tous les débutants

Concerne :

- La réinscription des « anciens » du créneau Baby Microbe du samedi 11h15.
- Enfant : sélectionnez ce type de cours si vous n'avez jamais pratiqué d'escalade en club.
- Adulte : pour les débutants et celles et ceux ne possédant pas le passeport jaune de la FFME

Baby né avant fin 07/2019	Samedi (*) 11h15 à 12h15	max. juillet 2019		
U11¹, U9² né en 2017, 2018	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi 18h00 à 19h00	Samedi 14h30 à 15h30
U13¹, U11² né en 2015, 2016	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi 18h00 à 19h00	Mercredi 16h30 à 17h30
	Samedi (*) 12h15 à 13h30	Samedi 14h30 à 15h30		
U15¹, U13² né en 2013, 2014	Mercredi 16h30 à 17h30	Samedi (*) 10h00 à 11h15	Samedi (*) 12h15 à 13h30	
U17¹, U15² né en 2011, 2012	Mardi 19h30 à 20h30	Samedi (*) 10h00 à 11h15		
U19¹, U17² né en 2009, 2010	Mardi 19h30 à 20h30			
U21, U19² né en 2006, 2008	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	
Sénior, Vétérain 2005 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	

Créneaux « Escalade Loisir »

Après un an d'expérience d'escalade, vous avez accès à ces créneaux (un cours par semaine) dans le cadre d'une pratique loisir.

Pour un renouvellement enfant, c'est ce type de cours qu'il faut sélectionner (sauf pour les « anciens » adhérents 2024/2025 du créneau des moins de 8 ans, Cf. créneaux « école escalade ») :

U9 2^e année né en 2018	Mercredi 15h30 à 16h30	Samedi 15h30 à 16h30				
U11 1^e année né en 2017	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi 18h00 à 19h00	Samedi 15h30 à 16h30			
U13¹, U11² né en 2015, 2016	Mercredi 15h30 à 16h30	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Vendredi 18h à 19h		
	Samedi (*) 12h15 à 13h30	Samedi 15h30 à 16h30				
U15¹, U13² né en 2013, 2014	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 18h à 19h	Samedi (*) 12h15 à 13h30	Samedi 16h30 à 18h
U17¹, U15² né en 2011, 2012	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		
U19¹, U17² né en 2009, 2010	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		

Pour les adultes non débutant (à partir de 2008) : le niveau passeport jaune est nécessaire afin d'accéder aux créneaux ci-dessous (demandez à votre encadrant pour pouvoir pratiquer sur plusieurs cours) :

U21, U19² né en 2006, 2008	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00
Sénior, Vétérain 2005 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00

Créneaux Escalade Perfectionnement

Après deux ans d'expérience d'escalade et si vous désirez grimper en suivant un programme d'entraînement, c'est ce type de créneau qu'il faut sélectionner.

U11¹, U9² né en 2017, 2018	Mercredi 17h30 à 18h45				
U13¹, U11² né en 2015, 2016	Lundi 18h30 à 19h30	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00		
U15¹, U13² né en 2013, 2014	Lundi 18h30 à 19h30	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00
U17¹, U15² né en 2011, 2012	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00		
U19¹, U17² né en 2009, 2010	Lundi 20h30 à 22h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00	

Pour les adultes (le niveau passeport jaune est nécessaire), voici les créneaux « Escalade Perfectionnement », ce qui ne vous empêche pas de venir aux autres créneaux pour le côté « loisir ».

U21, U19² entre 2006 et 2008	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00
Sénior, Vétéran 2005 et avant	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00

**Un seul créneau « perfectionnement »
par semaine.**

Créneaux Escalade Pôle Compétition

Pour les compétiteurs, deux créneaux sont proposés sauf pour les U11 1^{ère} année. La présence à ces deux créneaux est obligatoire.

L'inscription définitive des futurs compétiteurs se fera en fonction des précédents résultats sportifs ou via une sélection organisée par la section Escalade.

Rappel, dans le cas des enfants (né entre 2009 et 2016), la cotisation est majorée.

U9 2^e année né en 2018	Pas de Pôle compétition pour cet âge ... mais participation possible aux Challenges des Yvelines. Cf. « Perfectionnement »	
U11 1^{ère} année né en 2017	Mercredi 17h30 à 18h45	

	1 ^{er} créneau	2 nd créneau
U11² né en 2016	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U15, U13 né entre 2012 et 2015	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U17¹ né en 2011	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
U17² né en 2010	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
U21, U19 né entre 2006 et 2009	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
Sénior, Vétéran 2005 et avant	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00

Le lundi, ouverture le deuxième cours à 19h00 afin que les jeunes compétiteurs puissent commencer les échauffements, pour leur cours de 19h30.

Même procédé pour le cours « compétition » du lundi et mercredi 20h30, la porte sera ouverte exceptionnellement à 20h00.

(*) : en bleu, les créneaux modifiés pour cette saison 2025/2026.